

Roubaisienne

BUREAU: 39, Rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 52 — TELEPHONE

Le Dimanche Roubaisien

Marché.
Mises ouvertes jusqu'à une heure.
Consultations judiciaires gratuites de dix heures à midi, à la Mairie.
Bains-Douches de la Caisse d'épargne, rue des Longues-Haies. Fermés du dimanche à midi au mardi matin, huit heures.
De 16 h. 30 à 18 h. 30, au Parc Barbiereux, concert par la Grande Fanfare.
A 14 heures, au Grand Théâtre, concert annuel des enfants des écoles de la Ville.
A 9 heures du matin, à la Mairie, salle Pierre de Roubaix, distribution des prix aux élèves de l'Ecole pratique et des cours municipaux.
A 10 heures, à la Mairie, réunion de la Fédération des comités des fêtes de quartiers.

Le sauveteur interdit de séjour

Le petit Gaston Moreels, 4 ans, dont les parents habitent rue Desbœuf, 44, quart de Chilly, lui sauva la vie, le 23 juillet, en sauvant un bébé qui allait se noyer dans le canal, quai de Marseille.
Il y était à peine que, par suite d'un faux pas, l'enfant tomba dans le canal. Le sauveteur se précipita, l'accrocha à son bras, et le ramena sain et sauf sur le quai.
Il y avait à peine que, par suite d'un faux pas, l'enfant tomba dans le canal. Le sauveteur se précipita, l'accrocha à son bras, et le ramena sain et sauf sur le quai.

Un cambrioleur (travailleur) en plein jour

Il EST SURPRISE, MAIS REUSSIT A SE SAUVER.
L'examinateur logement situé au numéro 97 de la rue Pierre-de-Roubaix est tenu par Mme Werdel, née Elise Gieremeyck.
Celle-ci se trouvait sur le seuil de sa porte samedi matin et causait avec sa belle-fille, Mme Wartel-Herman, quand elle vit sortir du couloir le propriétaire, un nommé Georges Toff, 16 ans, bachelier, ancien locataire de la maison. Ce dernier avait un paquet sous le bras.
L'inspecteur, Mme Wartel fit entrer la personne dans le débit, invita sa belle-fille à le surveiller et monta rapidement au premier étage.
Pendant que la chabrière était en haut, Toff dévala furtivement le cabinet une paire de chaussures qu'il avait dans son paquet.
Mme Wartel, pendant que le personnage fuyait, trouva dans le tiroir de la commode une arme à feu également fracturée. On y avait pris une montre en or de dame numérotée 2078 et valant 50 francs, une montre en argent pour homme d'un valeur de 45 francs et portant le numéro 92388, deux autres montres en argent valant 22 et 25 francs, une chaîne en nickel et une autre en métal, une chaîne en or valant 15 francs, deux autres chaînes de poche valant ensemble 9 francs.
Toff qui habitait en dernier lieu rue des Longues-Haies n'a pas reparu, on le croit parti à Paris (Belgique), où habite sa mère.
Informé, M. Buchart, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Les garçons brasseurs réclament

ILS ADRESSENT AUX PATRONS UNE LETTRE ET UN PROJET DE TARIF NOUVEAU.
La chambre syndicale des garçons-brasseurs de Roubaix et environs vient d'adresser aux patrons la lettre suivante :
« Notre syndicat a l'honneur de vous présenter au nom des carterons, porteurs de bière et hommes d'intérieur une liste de revendications que nous espérons, seront accueillies par vous favorablement. En songeant aux lourdes fatigues de notre métier, tant pour les conducteurs de bière que pour les hommes d'intérieur, l'on est vraiment fondé à affirmer que nos revendications n'ont rien d'exagéré.
C'est pourquoi nous sommes convaincus de votre réponse favorable, et dans l'attente de votre lire, nous vous remercions de l'expression de nos civilités les plus respectueuses.
La commission syndicale.
PROJET DE TARIF
Salaires minimum. — 1. Carterons : 40 fr. — 2. Chefs de cave : 40 fr. — 3. Porteurs de bière : 38 fr. — 4. Maîtres : 33 fr. — 5. Hommes de cave : 33 fr. — 6. Hommes du haut : 30 fr.
Il est entendu que ces salaires sont compris pour la semaine bonne.
Réglementation du travail. — 7. La journée de travail commencera à 5 heures 1/2 du matin pour se terminer à 6 heures 1/2 du soir. — 8. Suppression des doubles ainsi que des doubles camions. — 9. Pour un chargement de 20 rondelles, deux hommes; de 20 à 30 rondelles, trois hommes. — 10. Ces conditions s'appliquent également aux petits carterons. — 11. Pour les hommes d'intérieur, le travail commencera à 6 heures du matin jusqu'à 6 heures 1/2 du soir, y compris les heures de repos.
Prévoyance. — 12. Le patron ne pourra congédier un ouvrier, l'ouvrier ne pourra renoncer le patron qu'après une prévoyance réciproque d'une semaine donnée le samedi, jour de paye usité dans l'industrie, et ce avant neuf heures du matin. Toutefois le patron pourra renoncer sur l'heure un ouvrier en lui payant la semaine en cours et une semaine de prévoyance. — 13. En cas d'absence ou de faute, partie de la part de l'ouvrier, l'indemnité de prévoyance ne pourra être réclamée.
LES VOLEURS DE GARNIS
Emile-Georges Guetiere, 25 ans, fleur, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57, et Henri Louis Delaby, 29 ans, domestique, domicilié rue de la Liberté, 1, ont été arrêtés samedi matin pour avoir pris sept belles carpes dans un étang du « Beau Jardin ».

A PROPOS D'UNE AGRESSION

On se souvient du geste dur d'un ouvrier roubaisien, nommé Vermeersch, qui tira un coup de revolver dans la direction du contre-maître Brugeman, de l'usine « Binet », à Roubaix.
Vermeersch qui fut arrêté à Dunkerque, a été confronté hier avec le contre-maître, dans le cabinet de M. Gobert, juge d'instruction.
Il a déclaré à l'acte d'une simple formalité de reconnaissance.

MORT D'UN SOLDAT ROUBAISIEN

Dans l'après-midi de samedi, le citoyen Léon, maître de Roubaix, a été prévenu télégraphiquement de la mort du soldat Arthur Alphonse, de la classe 1914, incorporé au 51^e régiment d'infanterie, décédé à l'hôpital mixte de Quilly.

LES VOLEURS DE GARNIS

Emile-Georges Guetiere, 25 ans, fleur, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57, et Henri Louis Delaby, 29 ans, domestique, domicilié rue de la Liberté, 1, ont été arrêtés samedi matin pour avoir pris sept belles carpes dans un étang du « Beau Jardin ».

Carnaval d'Été

Le Maire de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant :
« Nous, Maire de la Ville de Roubaix, Conseil Général de la Ville de Roubaix, Vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.
Vu le règlement de police municipale du 10 août 1909 articles 386 à 395;
« Considérant que notre Administration a autorisé le Comité des Fêtes des quartiers Saint-Joseph, de l'Union et du Cui-de-Fout à organiser un carnaval d'été au profit de sociétés de musique de chambre, char-à-voies de tous genres, avec interdiction de toutes chansons et manifestations politiques.
« Arrêtons :
« Article 1^{er}. — Les défilants de boissons sont autorisés à tenir leurs établissements ouverts pendant la nuit du 15 au 16 août, et ceux défilants autorisés pourront faire jouer de la musique jusqu'à une heure du matin.
« Article 2. — Exceptionnellement le samedi 15 août 1914, est autorisée en cette ville la circulation des personnes masquées ou travesties se rendant aux concours organisés par le dit Comité.
« Article 3. — Les sociétés, groupes etc. pourront circuler librement dans le secteur fixé par le programme des concours. Toutefois, pour faciliter la circulation des concurrents, un service d'ordre sera organisé aux abords des 8 bars qui sont installés : 1. Place de la Gare; 2. Boulevard d'Halluin (face à la rue de France); 3. Rue Vallon; 4. Rue de la Farnière (face à la rue des Annes); 5. Rue de France (face au numéro 97); 6. Rue de France (face à la rue Grétry); 7. Rue Mévêber (face à la rue d'Éna); 8. Angle des rues Turgot et de la Prospérité.
« Article 4. — Les prescriptions contenues dans notre règlement du 10 août 1909, qui interdisent le port d'armes ou de bâtons, d'uniformes militaires, d'habits religieux, etc., et toutes les dispositions qui lui sont relatives, restent en vigueur.
« Article 5. — Les bals parés et masqués sont interdits en dehors du secteur des fêtes des quartiers Saint-Joseph, de l'Union et du Cui-de-Fout.
« Article 6. — A partir du 16 août 1914, à 9 heures du matin, personne ne pourra circuler masquée ou travestie sur la voie publique ou dans les lieux publics.
« Article 7. — M. le Secrétaire-Général de la Mairie et le Commissaire Central de Police sont chargés chacun de ce qui leur est confié, de l'exécution du présent arrêté.
Fait en l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 22 juillet 1914.
Le Maire: (Signé) : LEBAS.

FÊTES DU CENTRE, RUES PELLART ET DU COLLEGE ET FORT MULLIEZ

Le Comité des Fêtes des quartiers du Centre, Pellart, Collège et Fort Mulliez, porte à la connaissance des musiciens et compagnies de Sapeurs-Pompiers, que les inscriptions et adhésions au Grand Concours international qui organise le 6 septembre prochain, seront reçues jusqu'au 15 août inclus.
Les maraichiers, marchands de légumes du quartier de Hailes, sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche 26 juillet, à 10 heures du matin, estimant Brisac, boulevard Gambetta 48.
Ordre du jour : Fête du 6 septembre.

NOS AMICALES LAIQUES

Voici des communications que nous adressent diverses associations d'anciens élèves des écoles publiques :
Amicale de la rue d'Éna.
Le grand concours annuel de tir a donné les résultats suivants :
Première catégorie. — 1. Dewispelaere D. — 2. Canivet E. — 3. Dupuis L. — 4. Dubus. — 5. Guillemin G. — 6. Desbœuf J. — 7. Delhaye J. — 8. Leroy E. — 9. Mignon C. — 10. Deschamps D. — 11. Castel V. — 12. Castel J.
Deuxième catégorie. — 1. Vandamme. — 2. Hazard C. — 3. André R. — 4. Herchez H. — 5. Legrand C. — 6. Boudin. — 7. Mouvement G. — 8. Parent J.-B. — 9. Hédon J. — 10. Flipo H.
Troisième catégorie. — 1. Vanarssele M. — 2. Guio J. — 3. Vardavoir N. — 4. Briet J. — 5. Marquet G. — 6. Huguéux A. — 7. Sliens. Vienneu ensuite : Castein, Saniers, Eros, Kerkove, Ségaret, Craye, Kistiens, Guio.
Une réunion générale aura lieu aujourd'hui dimanche 26 courant, à 11 heures du matin.
Ordre du jour : Distribution des prix du concours de tir annuel. — Formation de l'équipe pour le Challenge du Cour d'Or.
Amicale des Arts (S. A. G.).
Aujourd'hui dimanche 26 juillet, de 9 heures à midi, concours d'ouvriers. Un seul carton plus 10 points de préséance. Car, commissaire de service : L. Vanmeenen, E. Dejaeger, L. Carotte.
A l'issue du concours d'honneur, distribution des prix et primes des concours de Printemps et d'Été.
Amicale Terneux (S. A. G.).
Au stand du Tir National situé aux Trois-Ponts, tir à longue portée, aujourd'hui dimanche, de 16 à 17 heures.

BRADERIE DE L'UNION DES COMMERCANTS DU CENTRE

Le Maire de la Ville de Roubaix invite les conducteurs à circuler le moins possible dans la Grande-Rue (partie comprise entre la Grande-Place et la rue du Bassin), le lundi 27 de ce mois, de 6 à 18 heures, jour de la braderie de l'Union des Commerçants du Centre.

CONCOURS DE CHANT ET DE DECLAMATION

La Direction nous prie d'informer les lauréats des concours de Chant et de Déclamation du 14 juillet, que le paiement des prix et la remise des diplômes se fera au Bureau des Archives à partir de demain lundi, de 9 heures du matin à 17 heures, jusqu'au jeudi 30 juillet, de 9 heures du matin à 18 heures.

Pharmacie du Trichon Place au Trichon ROUBAIX

M. VERHAEGHE, Docteur de l'Université de Lille, Pharmacien.

MALADIES SECRETES

Spécialité. — 40 années succès garant. Cas anciens et récents. — Ouvert dim. et fêtes jusqu'à 10 heures.

INSCRIPTION DES FILS D'ETRANGERS

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur de porter à la connaissance de ses concitoyens que les fils d'étrangers qui n'ont pas acquis la nationalité française et qui n'auraient pas 21 ans révolus avant le 1^{er} octobre 1914, ne pourront être inscrits sur les tableaux de recensement de la classe 1915.
En conséquence, les jeunes gens étrangers qui ne se trouvent pas dans les conditions précitées et qui désirent concourir à la formation de leur classe d'âge, sont invités à accomplir, dès maintenant, les formalités nécessaires devant le Juge de paix de leur canton, à l'effet d'acquiescer définitivement à la qualité de Français.

Après la réception de J.-J. Weerts

Le grand artiste roubaisien J.-J. Weerts s'est rendu ces jours derniers à l'Hôtel de Ville pour remercier le maire de Roubaix et les membres de l'Administration municipale de l'inoubliable réception qui lui a été réservée dimanche dernier.
En termes particulièrement aimables, notre illustre concitoyen, qui était accompagné de Mme Weerts, a exprimé sa vive gratitude et sa profonde reconnaissance pour tous les témoignages d'estime que lui a prodigués la municipalité roubaisienne.
Il a offert à l'Administration municipale une magnifique photographie d'art représentant de façon absolument parfaite son admirable chef-d'œuvre « Les Franchises de Roubaix ».

UN PICKPOCKET AU MARCHÉ

Samedi matin, Mme Carotte, née Albertine Pesquet, 45 ans, ménagère, demeurant rue de l'Éclair, cour Desbœuf, 31, se trouvait au marché aux légumes près des Haïles. Elle admirait les tas énormes de carottes, les montarnes de choux, les pommes de terre, les navets, les fruits apéritifs. Hélas, pendant ce temps, débaignée de la splendeur des légumes, un habile filou glissait une main experte dans la poche de la ménagère et y enlevait un porte-monnaie contenant 5 fr. 50.
Mme Carotte a porté plainte et M. Appert, commissaire de police du 6^e arrondissement, a ouvert une enquête.

RIVIERE DANS LE CANAL

Le cadavre de Rivière Jules-Joseph, 59 ans, marchand de maçon, demeurant à Marquain (Belgique), a été retiré du canal, quai du Sartel, hier samedi vers cinq heures et demie du matin, par des ouvriers se rendant à leur travail.
L'enquête ouverte par la police a permis d'établir que, faisant mentir le proverbe l'eau va toujours à la rivière, Rivière s'était jeté à l'eau volontairement mercredi dernier à onze heures du matin.
Son corps a été transporté à la Morgue.

CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTO

Passant à bicyclette rue des Fabricants, à midi dix, M. Julien Couplet, 24 ans, demeurant à Roubaix, a été renversé par une auto conduite par M. Jules Equilart fils, 20 ans, demeurant rue Neuve, 56.
La collision a été produite à l'angle de cette dernière rue et de la rue des Fabricants, elle n'a été fatale qu'au vélo de M. Couplet.

UNE MONTURE ABANDONNEE

Cette monture n'est pas un cheval, ni même un simple baudet. C'est la monture, en caoutchouc, d'un ber de gaz.
M. Charles Dubocage, 64 ans, demeurant boulevard de Reims, maisons Delplanque, l'a trouvée rue de Lamoy et s'est empressé d'aller porter sa trouvaille à la police.

GABINET DENTAIRE AMERICAIN

47, rue du Collège, Roubaix. — Dents dep. 2,50

UNE GREVE DANS UNE FILATURE

Hier samedi, un peu avant midi, trente-huit bacheliers, fileurs et rateliers de la filature Monte et Blanchon, qui de Belgique se sont mis en grève.
Les bacheliers réclament une augmentation de salaire de 1 fr. 20 par semaine; les fileurs et rateliers demandent qu'on leur donne un ratelier par équipe.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Publication des listes d'électeurs.
Le Maire de la Ville de Roubaix donne avis que, conformément à l'article 10 de la loi du 21 février 1914, les listes d'électeurs du Conseil de Prud'hommes de Roubaix est déposée, à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie.
La liste sera communiquée, sans frais, à toute réclamation.
Toutes réclamations contre la confection des listes doivent être formées dans le délai de quinze jours, à partir d'aujourd'hui.

A L'ÉCOLE PRATIQUE

L'exposition annuelle des travaux des élèves de l'École Pratique Commerciale, Industrielle et Ménagère (Place Notre-Dame), aura lieu les Dimanches 28 et Lundi 27 juillet, dans la salle des réunions de l'École, de 10 heures à 12 heures.
Les visiteurs seront admis le Dimanche, de 2 heures à 5 heures après-midi; le Lundi, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

SAVON Notre-Dame de la TREILLE

Méliez-vous des Imitations. — V. VAISSIER

A L'ÉCOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le cours pratique d'électricité.
Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs qu'un cours pratique d'électricité industrielle sera ouvert officiellement à l'École d'Industrie, 76, rue du Collège, à partir du 1^{er} octobre prochain. Cet établissement possède en effet un laboratoire d'électricité très vaste dont l'installation a coûté près de 20,000 francs.
On y trouve toutes les machines à courant continu et à courant alternatif actuellement en usage dans l'industrie, ainsi que des appareils de mesure et de démonstration qui permettent de réaliser un grand nombre d'expériences et de donner aux élèves une solide préparation technique.
La durée des études pratiques spéciales d'électricité est d'une année; de cours est confié à M. Brisebois, ingénieur diplômé de la Faculté de Lille; il est accessible, non seulement aux élèves de l'établissement, mais à tous les jeunes gens de 15 à 18 ans, qui sortant d'une école professionnelle ou occupant déjà un emploi dans l'industrie, possèdent un fonds assez sérieux en mathématiques et des connaissances élémentaires en physique et chimie.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1^{er} octobre, à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège.
Ajoutons que ce cours a déjà fonctionné cette année. Il a été clos par un examen dont voici les notes de quelques élèves ayant suivi le cours pendant cette année scolaire, ont passé l'examen : trois d'entre eux ont été reçus, c'est-à-dire ont obtenu une moyenne supérieure à 12 sur 20. Ce sont : MM. Léonard Maurice, Delenueville Henri, Léonard Georges.
La commission composée de MM. Renesson, ingénieur principal à l'Énergie Électrique du Nord de la France, Miklaszewski, ingénieur à la même société; Brisebois, ingénieur, professeur à l'École, a été très satisfaite du résultat de l'examen. C'est une preuve incontestable de l'utilité de cette année de cours spécial qui est appliquée, sans doute aucun, à l'industrie électrique de notre région dont l'importance doit toujours croître. Nous les félicitons de leur profession et, assurés de leur créer d'excellentes situations.

Nos Sociétés en excursion

Le « GROUPE FLAMAND » A GAND.
Le « GROUPE FLAMAND » de la section roubaisienne du Parti Socialiste organise pour les 15 et 16 août prochain, une excursion qui aura pour but d'assister à l'inauguration de la nouvelle « Palais des Fêtes » des socialistes gantois.
Ceux qui veulent profiter des avantages de l'excursion sont invités à se faire inscrire à « La Paix », 73, boulevard de Belloy, où deux membres du groupe flamand seront à leur disposition, tous les mercredis et vendredis, de 7 à 8 heures du soir.
LA FEDERATION DES AMICALES A PECQ ET TOURNAI.
A 4 heures concert par la Fanfare, dans le Jardin de Cuellie. Après le concert, retour vers Paris et dîner à l'Hôtel du Nord.
Le lendemain, en groupe, les excursionnistes visiteront Paris et sa banlieue.
Aux musiciens se joindront plus de deux cents parents et amis, ce qui imposera un excursionnisme.
Nul doute que nos musiciens ouvriers réjouissent à Paris d'unanimes applaudissements, récompense de leur travail fourni aux répétitions dernières.
Nous souhaitons bon voyage aux camarades de la fanfare ouvrière « La Paix ».

LA FANFARE « LA PAIX » A PARIS

L'excellente Fanfare Ouvrière « La Paix » se rendra à Paris à la fête des fabricants. Départ de Roubaix le dimanche 2 août, à 6 heures 03. Arrivée à Paris à 10 heures 30.
A la gare du Nord, réception des musiciens et amis par les originaires du Nord.
A 4 heures et demie, déjeuner à l'Hôtel de Valenciennes.
A une heure, départ en chars à bancs pour Champigny-sur-Marne, par Vincennes et Saint-Mandé. Réception à Champigny, à l'Hôtel-de-Ville par le député Albert Thomas et la municipalité.
A 4 heures concert par la Fanfare, dans le Jardin de Cuellie. Après le concert, retour vers Paris et dîner à l'Hôtel du Nord.
Le lendemain, en groupe, les excursionnistes visiteront Paris et sa banlieue.
Aux musiciens se joindront plus de deux cents parents et amis, ce qui imposera un excursionnisme.
Nul doute que nos musiciens ouvriers réjouissent à Paris d'unanimes applaudissements, récompense de leur travail fourni aux répétitions dernières.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Méliez-vous des Imitations. N° 108. V. VAISSIER

LES CONCERTS D'ÉTÉ

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui dimanche 26 juillet, de 9 heures à 11 heures 1/2, au Parc Barbiereux « La Paix » :
Première partie. — 1. Gloire au Travail, pas redoublé (E. Linette). — 2. Ouverture caractéristique (Canivet). — 3. Thème et variations pour tuba (Langlois). — 4. Sélection sur le Mare, opéra (Massenet).
Deuxième partie. — 5. Scènes de ballet (G. Paris). — 6. La Fille du Régiment (Donizetti). — 7. Fantaisie (Gérin).

Vices du Sang, Ulcères variqueux

Plus de 100 Guérisons à OROIX TRAITEMENT VÉGÉTAL de l'Herboristerie Populaire, Grande-Place, 7.

Communiqués

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XI ». — Aujourd'hui dimanche 26 juillet, à 11 heures, répétition générale. Présence indispensable.
LIBRE-PENSÉE « NI DIEU NI MAÎTRE ». — L'Assemblée générale de la Libre-Pensée « Ni Dieu ni Maître » aura lieu aujourd'hui dimanche 26 juillet, à 10 heures du matin, à « La Paix ».
Ordre du jour très important.
Ligue testamentaire. — La commission de la Ligue testamentaire a l'honneur d'inviter les personnes qui ont souscrit volontairement à la société, à venir à la séance qui aura lieu le dimanche 26 juillet, à 10 heures et demie, au siège social, 8, rue de Valenciennes, à Roubaix, sous la présidence d'honneur de M. Théo Callens.
Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux. — Compte-rendu moral et financier. — Admission de nouveaux membres. — Questions diverses urgentes. — Insigne de rigueur. L'agenda sera strictement appliquée aux absents.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procède actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservant les Abattoirs de la Ville de Roubaix, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.
ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.
S'adresser au Bureau prévisoire : 38, Grande-Rue, Roubaix.

ÉTAT-CIVIL

ROUBAIX du 25 juillet 1914.
Nécessaire. — Marie Droulers, boulevard de Reims, 104. — Jean Leclercq, rue de Junis, 3. — Robert Holvoet, rue d'Espérance, 8. — Suzanne Montaigne, rue de Valenciennes, 11.
Publications de mariages. — Constantin Cornelis, employé de commerce, rue Jacquard, cour Dupuis, 3. et Sidonia Vanverwegen, employée de commerce, rue Christophe Colomb, 21. — Jean-Baptiste Desmuller, infirmier à Watrellos, et Clémence Florent, sans profession, rue de Letz, rue de Valenciennes, 11.
Mariages. — Marie Droulers, épouse de Jean Leclercq, rue de Junis, 3. — Robert Holvoet, épouse de Suzanne Montaigne, rue de Valenciennes, 11. — Théophile Desmet, épouse de Marie Droulers, rue de Valenciennes, 11. — Marie Droulers, épouse de Jean Leclercq, rue de Junis, 3. — Robert Holvoet, épouse de Suzanne Montaigne, rue de Valenciennes, 11. — Théophile Desmet, épouse de Marie Droulers, rue de Valenciennes, 11.

ARRÊTATION D'UN VOLEUR

Le sieur Deseck Henri, 25 ans, recherché pour vol d'une montre avec chaîne et d'un cache-col, commis au préjudice de ses logeurs, Mme Delange, cabaretière, rue Charles-Wattine, a été arrêté l'avant-dernière nuit et expédié au parquet.

LES BEGANIERS

Après avoir cherché en vain sa bécane, qui lui fut volée il y a un mois environ, dans des circonstances mystérieuses, M. Esternad Viennet, demeurant rue Chanzy, s'est décidé, hier, à aviser la police.
Cette dernière fait des recherches bien tardives pour être heureuses.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

Mouvement journalier. — Le 23 juillet 1914 : Laine peignée 76,781; laine filée 22,581; blous et laines diverses, 46,631; cotons jutes etc., 18,241; total : 166,724.

Communiqués divers

AU TIR NATIONAL. — Le grand concours organisé par le Tir National de Tourcoing touché à sa fin.
Nous rappelons qu'il y a huit mille francs de prix; en outre M. le président de la République nous a adressé un vase de Sèvres et M. le Ministre de la Guerre une croix en argent.
Nous sommes convaincus que les amateurs sportifs des jours de liberté des 26 et 27 juillet pour visiter le tir de la rue de Gand et courir la chance d'être lauréats.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING du 23 juillet 1914

Nécessaire. — Marie Droulers, boulevard de Reims, 104. — Jean Leclercq, rue de Junis, 3. — Robert Holvoet, rue d'Espérance, 8. — Suzanne Montaigne, rue de Valenciennes, 11.
Publications de mariages. — Constantin Cornelis, employé de commerce, rue Jacquard, cour Dupuis, 3. et Sidonia Vanverwegen, employée de commerce, rue Christophe Colomb, 21. — Jean-Baptiste Desmuller, infirmier à Watrellos, et Clémence Florent, sans profession, rue de Letz, rue de Valenciennes, 11.
Mariages. — Marie Droulers, épouse de Jean Leclercq, rue de Junis, 3. — Robert Holvoet, épouse de Suzanne Montaigne, rue de Valenciennes, 11. — Théophile Desmet, épouse de Marie Droulers, rue de Valenciennes, 11.

Chronique

Tourquennoise

Le Dimanche Tourquennois

Marché. — De dix heures à une heure.
Caisse d'Épargne. — De neuf heures à onze heures et demie.
Bibliothèque communale. — De dix heures à midi.
Consultations juridiques. — De dix heures à midi, à l'Institut Social.
Foire de Saint-Christophe.
Exposition des travaux d'Élèves de l'Institut Sévigné.
Exposition d'habitations à bon marché.
Voyage à Boulogne de l'Amicale Colbert.
UNE BONNE PENSÉE.
Le comité des « Dames Charitables », réuni en son local de la rue du Printemps, sous la présidence, Mme Urbain Robbe, une communication particulièrement agréable :
L'annonce que la famille Gustave Gutkind avait eu la bonne pensée de faire goûter au profit de l'œuvre à laquelle la jeune mariée s'est toujours vivement intéressée, que par la suite la propagande sociale.
Et le produit de la quête a été de 227 fr. Le comité remercie, à la fois pour la bonne pensée et pour la générosité des assesseurs.
VERMEULEN A PARIS.
Aujourd'hui, à l'occasion de l'arrivée des « Tour de France », une réunion est organisée au Parc des Fêtes, au cours de laquelle le champion de France de profession Jean Vermeulen sera opposé, sur 10 kilomètres, à deux hommes réputés, Snouck et Henry, qui se relateront à mi-distance.
Puisse l'excellent petit Tourquennois sortir vainqueur de la dure épreuve à laquelle on se plaît à le soumettre.

NOS NAGEURS A LYON

Aujourd'hui, à 3 heures, à l'Exposition Internationale de Lyon, l'équipe I de water-polo des Enfants de Neptune, champion de France 1909, 1910, 1911, 1912 et 1913, se rencontrera avec l'équipe I du Cercle de Natation de Bruxelles, champion de Belgique. L'équipe tourquennoise est partie hier matin, à 7 h. 14, par le Dijonais. Espérons que les couleurs nordistes brillent une fois de plus.

L'ORCHESTRE D'OSTENDE A TOURCOING

L'orchestre du Kursaal d'Ostende viendra à Tourcoing le samedi 24 septembre. L'audition de cette brillante phalange, dirigée avec tant d'autorité par le maître Rinskoff, sera une grande manifestation artistique.

LES « CRICK-SICKS » A OSTENDE

C'est le dimanche 30 août, jour de la fête Saint-Louis, que nos orphéonistes tourquennois se rendront à Ostende et chanteront au Kursaal.
Leur audition de l'an dernier fut l'un des événements artistiques de la saison. Nos choristes vont donc se préparer avec ardeur pour faire mieux encore cette année.

INSTITUT COLBERT

La visite des ateliers et laboratoires en fonctionnement aura lieu le lundi 27 courant, de 9 heures à midi, pour les écoles du Centre.
Entrée libre par la rue du Printemps.

AUX BAINS MUNICIPAUX

Pendant les fêtes de la Saint-Christophe, l'établissement des bains de la rue du Printemps sera ouvert les dimanche et lundi, de 7 heures à 11 heures; le mardi, toute la journée.

LA BROUETTE A LA MER

Les membres de la belle œuvre humanitaire « La Brouette à la Mer » tiendront leur réunion générale aujourd'hui dimanche.
Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux; situation financière; voyage des parents au Sanatorium de Zuydcoote.

LYCEE NATIONAL

La rentrée des classes est fixée au mercredi 30 septembre, avant 8 heures du soir, pour les pensionnaires. Les classes recommenceront le jeudi 1^{er} octobre, à 8 heures, précises du matin. Hors-régime du mercredi. Des départs de vacances ont été donnés aux élèves; ils seront recueillis au mois d'octobre et pourront être de récompenses.

DES VACANCES LE TEMPS COMMENCE

Le lundi 3 août, à 9 heures et demie du matin, aura lieu dans la salle de gymnastique de la rue de Gand, la distribution sommaire des prix aux élèves du cours moyen 1^{er} année, des lauréats du certificat d'études primaires et aux jeunes gens des cours d'adultes.

C'EST DEFENDU

Contravention a été rédigée à la charge de Collart Désiré, 30 ans, domestique au service de M. Maertens Jules, chevilleur à Neuville-en-Ferrain, pour avoir rue du Touquet, transporté de la viande non recouverte d'un linge blanc.

ARRÊTATION D'UN VOLEUR

Le sieur Deseck Henri, 25 ans, recherché pour vol d'une montre avec chaîne et d'un cache-col, commis au préjudice de ses logeurs, Mme Delange, cabaretière, rue Charles-Wattine, a été arrêté l'avant-dernière nuit et expédié au parquet.

LES BEGANIERS

Après avoir cherché en vain sa bécane, qui lui fut volée il y a un mois environ, dans des circonstances mystérieuses, M. Esternad Viennet, demeurant rue Chanzy, s'est décidé, hier, à aviser la police.
Cette dernière fait des recherches bien tardives pour être heureuses.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING